

# Faut-il demander trois devis ?

Les achats de moins de 40 000 euros ne nécessitent pas de mise en concurrence. Mais mieux vaut travailler avec méthode pour acheter au meilleur prix.

L'article R. 2122-8 du code de la commande publique prévoit que les achats inférieurs à 40 000 euros HT ne sont soumis ni à publicité ni à mise en concurrence. Pour les travaux, le seuil est porté à 100 000 euros HT jusqu'au 31 décembre 2024. « Dans les communes de moins de 3 000 habitants, sauf appels d'offres pour travaux, ces achats représentent souvent 100 % des commandes », assure Pierre Le Goff, maire de Guimaëc (Finistère, 932 habitants) et référent commande publique à l'Association des maires de France.

### Professionnaliser les acheteurs

« Dans les communes sans service achats, ceux-ci se font sans vraie stratégie, au mieux par de petites consultations sans contrôle, ni traçabilité, ni compétence particulière », assure Bertrand Diringer, président de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire. Et de déplorer que, dans une petite ville comme Trélazé (Maine-et-Loire, 15 056 habitants), « les achats sont confiés à un agent de catégorie C rattaché aux services techniques et non à la direction générale ». Alain Bénard, président de l'Association des acheteurs publics, se fait plus précis : « Dans les communes de moins de 2 000 habitants, c'est le maire, un adjoint, souvent celui aux finances, ou un agent administratif qui font les achats. » Bertrand Diringer recommande donc de renforcer la compétence achats et de se doter d'un guide de procédures internes.

### Des achats en direct

Pour autant, tout achat de faible montant n'est pas complexe et la « règle » des trois devis, fréquemment conseillée, ne correspond pas à une obligation légale. Le code de la commande publique se contente d'indiquer qu'il ne faut

« pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin ». On peut donc parfaitement demander un seul devis ou acheter en direct, pourvu qu'on change de fournisseur si l'on peut. Au demeurant, dans un contexte où la demande est supérieure à l'offre, comme pour les circuits courts alimentaires, il n'y a souvent qu'une seule entreprise en capacité de répondre, voire aucune. Réalistes, les communes achètent donc le plus souvent en direct pour de petites sommes : « Pour les fêtes et les cérémonies, on s'approvisionne à la supérette ou à la boulangerie du village », précise ainsi Pierre Le Goff.



Alain Bénard,

président de l'Association des acheteurs publics

« Dans les petites communes, les adjoints au maire se répartissent parfois les achats en fonction de leur expertise professionnelle. »

### Des pratiques vertueuses

Les pratiques vertueuses commencent par la définition du besoin : « Une commune qui veut un lave-linge pour sa crèche doit connaître sa fréquence d'utilisation pour acheter le modèle adéquat », illustre Alain Bénard. Et de conseiller de consulter ensuite les communes voisines ou les chambres du commerce, des métiers et de l'artisanat. On enverra alors un courriel auprès des entreprises locales, en leur précisant le besoin et la quantité, mais aussi les critères de choix des offres, même pour acquérir une tondeuse<sup>1</sup>. Une mise en ligne de la demande permet de conserver une tra-

### Lot de travaux en gré à gré

Pour un marché de travaux dépassant 100 000 euros, un lot n'excédant pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots peut être passé de gré à gré. « Cela permet de négocier avec des artisans locaux à des prix raisonnables », analyse Pierre Le Goff, référent commande publique à l'Association des maires de France.

### LA PAROLE À

**Denis Durand,**  
maire de Bengy-sur-Craon  
(Cher, 653 habitants)



### Plusieurs devis dès 5 000 euros d'achats

« Jusqu'à 5 000 euros, on traite en direct. On demande systématiquement plusieurs devis dès 5 000 euros d'achats. Auparavant, on fait un estimatif des travaux. On envoie ensuite notre demande à quelques entreprises dans un rayon de quinze kilomètres, par exemple pour des travaux de maçonnerie. Pour la maintenance du copieur, de l'informatique ou de la téléphonie, on élargit le cercle à 50 kilomètres. On travaille aussi avec certains fournisseurs spécialisés : Sedi, Bruneau, JPG... On essaye de privilégier les entreprises de la commune : l'épicerie pour le vin d'honneur si elle a des tarifs raisonnables, ou le libraire du village voisin pour les livres offerts aux élèves à Noël. »

facturation pour rester en dessous du seuil de 40 000 euros : c'est le caractère systématique et le fait que la même entreprise est toujours retenue qui posent problème », souligne le président de la chambre régionale des comptes. Il préconise de maîtriser la nomenclature des achats pour regrouper les achats de même nature : « Le cumul d'achats homogènes ne doit pas dépasser les seuils. Si vous achetez du matériel informatique au fur et à mesure qui vous coûte plus de 40 000 euros dans l'année, il aurait fallu passer un marché. » Côté accompagnement, « les élus peuvent solliciter le comptable public en cas de doute sur une imputation budgétaire : tel achat entre-t-il dans les investissements ou non ? », observe Alain Bénard. Enfin, on s'efforcera, pour des marchés plus onéreux ou complexes (énergie, assurances, voirie...), de mutualiser ses achats avec l'intercommunalité, le syndicat d'énergie ou le centre départemental de gestion. On contourne ainsi le manque d'expertise en interne. **NDM**

**Frédéric Ville**

1. Cour administrative d'appel de Douai, 31 décembre 2012, n° 11DA00590.

çabilité. Une commune peut recourir toujours à la même entreprise, même locale, mais « en s'assurant qu'elle a le meilleur rapport qualité/prix ou qu'elle seule a répondu à votre consultation », rappelle le magistrat financier, Bertrand Diringer. Il reste également possible de consulter un seul fournisseur, puis de passer à un suivant si l'offre n'est pas satisfaisante, mais cela allonge les délais... surtout si les entreprises ne répondent pas.

### Regrouper les achats homogènes

En revanche, on proscriera l'irrégularité intentionnelle. À Treillières (Loire-Atlantique, 10 054 habitants), « la chambre régionale des comptes a montré une division intentionnelle de la

### À lire

- ▶ Association des acheteurs publics, *Guide des procédures adaptées. La maîtrise des marchés publics passés selon une procédure adaptée.*
- ▶ Direction des affaires juridiques, *Quelles règles appliquer pour les marchés publics répondant à un besoin dont la valeur est inférieure à 40 000 € HT ?*

